



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rodez, le 11 janvier 2022

M. Charles Giusti, préfet de l'Aveyron, a tenu un point presse sur les dispositifs de soutien aux très petites entreprises (TPE) dans la prise en charge de la hausse du coût du gaz et de l'électricité ce mercredi 11 janvier, à laquelle participaient M. Jérôme Ourmières, conseiller départemental de sortie de crise de l'Aveyron, M. Philippe Boyer, directeur départemental des finances publiques adjoint, les représentants des chambres consulaires et des organisations professionnelles du département.

Cette mobilisation générale de l'ensemble des acteurs sur ce dossier visait à rendre lisibles et compréhensibles toutes les aides mises en place par le gouvernement pour accompagner les TPE, en sachant que toutes les TPE sans exception sont couvertes par un dispositif.

L'ensemble des points de contact a également été communiqué, pour faciliter les remontées d'information en cas de difficultés rencontrées par les TPE.

Le document de synthèse sera largement diffusé auprès des entrepreneurs et des maires du département, comprenant un panorama :

- des aides (bouclier tarifaire, amortisseur électrique, guichet d'aides au paiement des factures d'énergie)
- des dispositifs de médiation proposés en cas de différends commerciaux
- des dispositifs d'accompagnement proposés en cas de constitution de dettes fiscales ou sociales
- des différents points de contacts pour obtenir des réponses à des questions d'ordre général ou plus spécifiques.

Le formulaire d'attestation sur l'honneur à renseigner par les entrepreneurs et à adresser à leur fournisseur d'énergie a par ailleurs été présenté.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

